



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Cession d'Exaion par EDF

Question au Gouvernement n° 910

Texte de la question

CESSION D'EXAION PAR EDF

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Latombe.

M. Philippe Latombe . Monsieur le ministre de l'industrie, EDF envisage de faire entrer au capital de sa filiale Exaion, à hauteur de 64 puis de 75 %, une société américaine, Mara Holdings ; en d'autres termes, de rendre très largement majoritaire, au sein d'un groupe public censé veiller à notre souveraineté, une entreprise soumise à l'extraterritorialité du droit américain.

Les sujets d'inquiétude sont donc nombreux. Ils concernent d'abord la souveraineté numérique : les activités de calcul haute performance sur le cloud impliquent le traitement de données sensibles. La souveraineté financière ensuite : l'activité de cryptomonnaie d'Exaion représente une alternative permettant d'opérer des systèmes de paiement de façon indépendante. Il n'est donc pas concevable que ces capacités soient contrôlées par Mara, ce qui équivaudrait pour la France à céder un levier financier stratégique et géopolitique à un acteur américain, dans le contexte actuel de guerre monétaire. La souveraineté énergétique, enfin : les centres de données flexibles présentent l'avantage d'adapter leur consommation en temps réel. Ce rôle de consommateur modulable en fait un outil critique de stabilisation et de régulation du réseau électrique. Il permet d'éviter que la stabilité de tout notre système électrique ne soit mise en danger lorsqu'en cas de surplus de production, des éoliennes et des panneaux solaires sont débranchés brutalement, comme lors des pannes connues par l'Espagne en avril dernier. Le contrôle de la flexibilité et la sécurité du réseau français ne peuvent donc être abandonnés à un acteur américain.

À tous ces risques, déjà signalés à votre prédécesseur par des parlementaires de toutes tendances, s'ajoute celui du montage financier discutable réalisé avec une entreprise à la réputation controversée, sans contribuer à améliorer significativement les finances d'EDF.

Envisagez-vous de vous y opposer ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem et SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie . Vous m'interpellez sur l'ouverture par EDF du capital de sa filiale, Exaion, qui propose un service de calculateur haute performance et de fourniture d'infrastructure blockchain. Cette société ne fait pas de minage de bitcoins, activité extrêmement stratégique. L'objectif visé, à terme, est la conception de data centers miniaturisés et flexibles pour l'intelligence artificielle.

Cependant, vous avez raison : nous devons être attentifs et vigilants. D'ailleurs, une procédure dite investissements étrangers en France est lancée – nous sommes passés ces dernières années d'une centaine de procédures annuelles à 400, pour être beaucoup plus réactifs – et une analyse sur la sensibilité des données utilisées par Exaion est engagée. Le ministre de l'économie et des finances pourra, en s'appuyant sur les

éléments fournis dans ce cadre, prendre une décision concernant ce projet. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 910

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 octobre 2025